



Grands Prix NATURA 2000

Édition 2012



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr





Cet ouvrage présente de façon synthétique les candidatures et les lauréats aux Grands prix Natura 2000. Vous pouvez retrouver le descriptif complet des actions sur le site :

www.developpement-durable.gouv.fr

rubrique Eau et Biodiversité

> Espaces et milieux naturels terrestres

> Natura 2000



Coordination | MEDDE/DGALN/DEB/Bureau Natura 2000/F. Maillet

Chef de projet éditorial | METL-MEDDE/DICOM/O. Brosseau

Création graphique | METL-MEDDE/DICOM/R.Vial

Photos | Couverture : Fotolia, Claude Lefebvre, A. Corbeaux, J. Maly et ÉcoOcéan Institut - p.2 J. Maly - p.3 METL-MEDDE/G. Crossay

Ref. | DICOM/DGALN/BRO/12033-October 2012

Impression | METL-MEDDE SG/SPSSI/ATL2/Reprographie – Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen





Préface

Comprendre le fonctionnement des écosystèmes pour mieux les préserver, obtenir l'adhésion pérenne des acteurs et les mobiliser pour sensibiliser le grand public, créer une synergie entre Natura 2000 et les autres outils d'aménagement du territoire, telle est la diversité des actions qui contribuent à l'objectif d'amélioration de l'état de conservation de la biodiversité dans les sites Natura 2000. Telle est aussi la richesse des candidatures pour cette deuxième édition des Grands Prix Natura 2000. À l'occasion des 20 ans de la directive habitats, faune, flore qui, avec la directive oiseaux, a généré le réseau Natura 2000, nous pouvons mesurer le chemin parcouru et constater la qualité des démarches accomplies.

Les exemples qui sont portés à notre connaissance par ces Grands Prix, qu'ils soient à l'échelle d'une ou de plusieurs communes, montrent la réelle montée en puissance de la gestion des sites et l'expérience acquise par les différents acteurs : les élus, les socio-professionnels, les associations et bien sûr les animateurs des sites, chevilles ouvrières du dispositif.

La qualité des échanges au sein des comités de pilotage ou entre l'animateur et les différents acteurs locaux demeure la clef pour construire des solutions innovantes adaptées au territoire et pour accompagner la prise en compte concrète des enjeux de biodiversité. Ainsi, le réseau Natura 2000, réseau de sites et d'acteurs engagés pour la biodiversité, apparaît comme un levier et un laboratoire pour construire ensemble des projets de territoire qui préservent la biodiversité et en bénéficient.

Que tous les candidats à ces Grands Prix soient remerciés des initiatives, expérimentations et bonnes pratiques qu'ils ont engagées et qu'ils souhaitent valoriser. Elles constituent autant d'exemples ou de références. Elles démontrent toute la place que la protection de la biodiversité tient désormais pour garantir un aménagement équilibré des territoires et un cadre de vie de qualité.

Sommaire

Présentation	4
Les lauréats	6
Les membres du jury	7
Conservation et restauration	8
Communication	22
Connaissance et suivi	35
Gouvernance	42
Table des matières	50

Jean-Marc Michel

directeur général de l'aménagement,
du logement et de la nature



Présentation

En appelant tous les comités de pilotage des sites Natura 2000 à déposer leur candidature, le concours des Grands Prix Natura 2000 invite à une dynamique d'amélioration des outils et des méthodes de protection de la nature. Faire connaître les actions réalisées sur les sites Natura 2000, valoriser les bonnes pratiques, favoriser les échanges entre les acteurs, tels sont les objectifs.

Le concours permet aussi de récompenser les acteurs locaux (citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires, associations, usagers, experts...) associés à la gestion des sites et qui donnent de leur temps, de leur compétence et de leur enthousiasme pour préserver le patrimoine naturel. Pour cette 2^e édition, 40 candidatures ont été retenues à l'issue d'une première sélection.

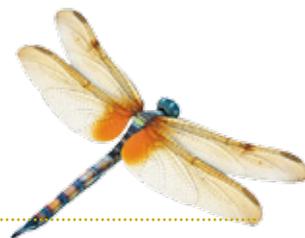
Les candidats pouvaient postuler pour un maximum de deux catégories parmi les cinq proposées :

- **catégorie 1** : actions visant au bon état de conservation ;
- **catégorie 2** : communication, sensibilisation, animation ;
- **catégorie 3** : coopération internationale ou inter-sites : actions de réseaux ;
- **catégorie 4** : innovation et suivi scientifique et méthodologique ;
- **catégorie 5** : mise en cohérence des politiques publiques.

Les 40 dossiers déposés présentent de nombreuses actions de qualité. Ils témoignent de la diversité des différentes structures de collectivités impliquées dans le dispositif : communautés de communes, syndicats mixtes, syndicats mixtes de parc naturel régional, conseils généraux, etc. Ils ont été évalués sur la base de critères tels que l'efficacité des actions, les résultats constatés, l'originalité, l'exemplarité, la transférabilité, la pérennité des actions, le rapport coût-bénéfice.

Le jury, composé de membres du comité national de suivi et de représentants des services de l'État (cf. p. 7), a décidé d'attribuer au total dix Grands Prix, deux par catégorie (à l'exception de la troisième, faute de candidats). Il a également voulu rappeler l'engagement presque missionnaire des services de l'État, qui ont porté le dispositif depuis son lancement, en attribuant un prix à une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Enfin, le Prix spécial du jury est allé à une action témoignant de la réactivité d'un opérateur de site en situation de crise.

L'ouvrage qui vous est proposé présente les actions primées mais également l'ensemble des candidatures afin d'avoir un panorama des initiatives conduites dans de nombreuses régions de France. Les exemples sont regroupés selon quatre thématiques : conservation et restauration, communication, connaissance et suivi et, enfin, gouvernance.



Un visuel Grands Prix Natura 2000, créé spécialement pour cette édition, permet de repérer immédiatement les actions lauréates. Il pourra en outre être utilisé par tous les comités de pilotage lauréats sur leurs supports de communication. La diversité des actions présentées – association de

partenaires exemplaire, mobilisation de professionnels comme relais auprès du grand public, amélioration de la connaissance des écosystèmes, etc. – montre comment le réseau Natura 2000 contribue concrètement à l'amélioration de l'état de conservation des espèces et des habitats.

Natura 2000 en quelques chiffres

Le réseau français de sites Natura 2000 compte **1753** sites et couvre désormais 6,9 millions d'hectares terrestres, soit 12,5% du territoire métropolitain et 4 millions d'hectares marins.

1369 sites d'intérêt communautaire sont proposés au titre de la directive habitats, faune et flore, soit 4,6 millions d'hectares terrestres et 2,7 millions d'hectares marins.

384 zones de protection spéciales (ZPS) au titre de la directive oiseaux représentent 4,3 millions d'hectares terrestres et 3,4 millions d'hectares marins.

Des plans de gestion (document d'objectifs) sont actuellement opérationnels sur plus de **1160** sites ou en cours de concertation sur plus de 400 sites, avec une implication forte des collec-

tivités (75% des nouveaux comités de pilotage bénéficient d'une présidence assurée par des élus, et 58% des documents d'objectifs sont portés par des collectivités).

Plus de 2100 contrats Natura 2000 financés par le ministère du Développement durable et l'Europe ont été signés depuis 2002 (605 sur le plan de développement rural national 2002-2006 et plus de 1500 depuis 2007) avec les différents acteurs locaux (collectivités territoriales, agriculteurs, forestiers...).

Par ailleurs, **plus de 10%** des terrains agricoles en sites Natura 2000 ont fait l'objet de mesures agro-environnementales territorialisées dédiées à la gestion des sites.





Les lauréats

Actions visant au bon état de conservation

Catégorie 1

- Communauté de communes Frasne-Drugeon (Franche-Comté)
Restoration hydraulique des tourbières des Levresses et de la Sarre à Cordier
page 9

- Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
Un engagement du monde de la chasse pour Natura 2000 : une première dans les Alpes-Maritimes
page 10

Communication sensibilisation animation

Catégorie 2

- Chambre d'agriculture, fédération de chasse et Ligue de protection des oiseaux d'Indre-et-Loire (Centre)
En Champagne, l'Union fait la force
page 23

- Syndicat mixte du pays Midi-Quercy (Midi-Pyrénées)
Une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des gorges de l'Aveyron, des causses proches et de la Vère
page 24

Innovation et suivi scientifique et méthodologique

Catégorie 4

- Parc naturel régional des Ballons des Vosges (Alsace et Lorraine)
Définition d'une stratégie de conservation du grand tétras sur 50 000 ha
page 36
- Parc naturel régional de Millevaches (Limousin)
Structure et dynamique de population de la moule perlière sur le site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne
page 37



Credit : Julien Cavallé

Le jury s'est réuni le 6 septembre 2012 au ministère du Développement durable.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 15 octobre 2012 à Paris.

Les trophées, une création originale

Les trophées des Grands Prix Natura 2000 ont été réalisés en bois de tulipier et en marqueterie par Julien Cavallé, un artisan d'art de l'Aveyron. Le bois provient d'un arbre emporté par une violente tempête au pied du mont Aigoual, dans les Cévennes.
lamedesbois@hotmail.fr - www.lamedesbois.over-blog.com



Mise en cohérence des politiques publiques

Catégorie 5

- Syndicat mixte des étangs littoraux, Siel (Languedoc-Roussillon)

Mise en œuvre et animation d'un schéma d'intervention foncière sur les communes des sites Natura 2000 Étangs palavasiens et Étang de l'Estagnol

page 44

- Conseil général de la Loire (Rhône-Alpes)

Démarches partenariales et convergentes sur la plaine du Forez

page 45

Services de l'État

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie

Film documentaire Natura 2000 : quand biodiversité rime avec démarche partagée

page 25

Prix spécial du jury

- Syndicat mixte du grand site Gâvres-Quiberon (Bretagne)

Préservation et réhabilitation du site d'échouement du *TK Bremen*

page 43

Les membres du jury des Grands Prix Natura 2000

Éva Aliacar
ministère du Développement durable
(sous-direction des espaces naturels)

Kristell Labous
Fédération nationale des syndicats
d'exploitants agricoles (FNSEA)

Flora Planchon
direction département des territoires
Loire

Mara Rihouet
Atelier technique des espaces naturels
(Aten)

Catherine Biache
Office national des forêts (ONF)

Lise Maciejewski
Muséum national d'Histoire naturelle

Lucile Rambaud
ministère du Développement durable
(bureau du réseau Natura 2000)

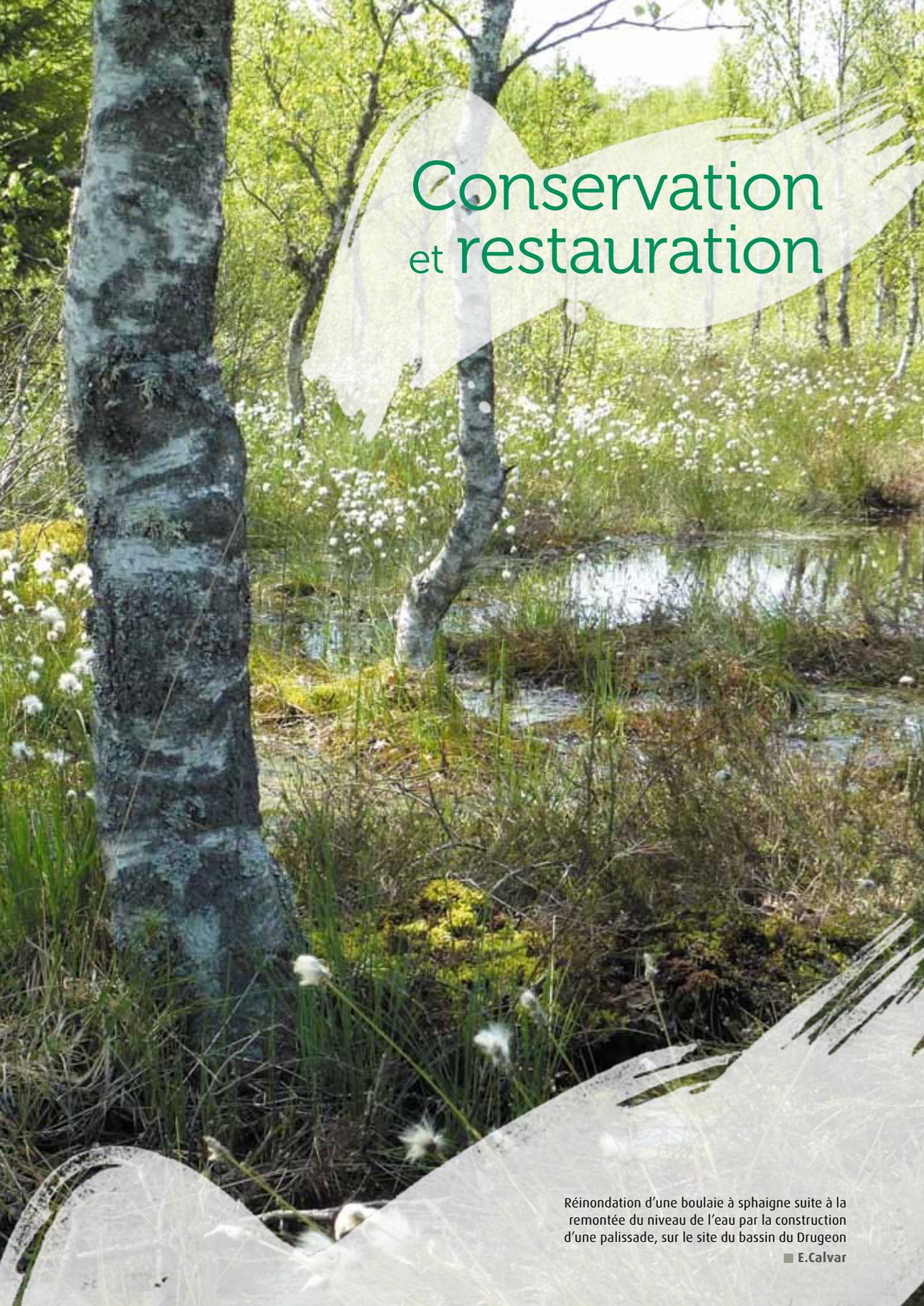
Jean-Michel Soubieux
Office national de la chasse et de la faune
sauvage (ONCFS)

Emmanuelle Champion
Ligue de protection des oiseaux (LPO)

Thierry Mougey
Fédération des parcs naturels régionaux

Bernard Recorbet
direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Corse





Conservation et restauration

Réinondation d'une boulaie à sphaigne suite à la remontée du niveau de l'eau par la construction d'une palissade, sur le site du bassin du Drugeon

■ E. Calvar

Restauration de tourbières

intitulé de l'action

Restauration hydraulique des tourbières des Levresses et de la Sarre à Cordier

région

Franche-Comté

site Natura 2000

Bassin du Drugeon (FR4301280/4310112)

président du comité de pilotage

Jean Patoz, communauté de communes Frasne-Drugeon

animateur/opérateur

Communauté de communes Frasne-Drugeon

pour en savoir plus

www.val-drugeon.org



Travaux de fermeture d'un fossé ■ Geneviève Magnon



Les tourbières des Levresses et de la Sarre à Cordier à Frasne (25) font partie du grand complexe tourbeux du bassin du Drugeon.

Afin de pallier les effets préjudiciables du réseau de drainage hérité de l'exploitation de la tourbe entre le ^{xix}^e siècle et le début du ^{xx}^e siècle, la communauté de communes Frasne-Drugeon a piloté, en 2011, un important chantier pour la conservation fonctionnelle du complexe tourbeux. Ce chantier visait au remouillage des tourbières par blocage des fossés les plus importants sur près de 700 mètres linéaires, selon différentes techniques :

- colmatage total ou partiel du fossé avec des panneaux de bois et de la sciure de bois dans les zones à faible pente ;
- construction d'ouvrages conséquents en palissades de bois couvertes de tourbe lorsque la pente du fossé est importante.

Cette opération a impliqué le conservatoire bota-

nique de Franche-Comté, le bureau d'études Lin'eco, la communauté de communes Frasne-Drugeon et la direction départementale des territoires du Doubs pour le montage du contrat Natura 2000. Elle a permis une remontée de nappe sur les deux tourbières, avec une saturation en eau de la partie supérieure de la tourbière toute l'année.

En outre, la spécialisation de l'entreprise prestataire dans les travaux en zones humides à l'aide d'engins adaptés est un exemple à suivre. ■

Contact

Geneviève Magnon

Chargée de mission Natura 2000
Communauté de communes Frasne-Drugeon
genevieve-magnon.cfd@wanadoo.fr

Les chasseurs associés à la préservation de milieux ouverts pastoraux

intitulé de l'action

Un engagement du monde de la chasse pour Natura 2000 : une première dans les Alpes-Maritimes

région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

site Natura 2000

Préalpes de Grasse (FR9312002/9301570)

présidente du comité de pilotage

Françoise Gioanni, maire de Courmes

animateur/opérateur

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis



Maintien des milieux ouverts par le pastoralisme

■ Jean-Michel Lamielle/ONF



Pour enrayer les effets néfastes de la reforestation et de l'enrichissement sur les habitats et espèces remarquables des milieux ouverts agropastoraux qui caractérisent le site, la société de chasse de Caussols a signé un contrat Natura 2000. Il s'agit d'une innovation, compte tenu de l'ancienne opposition des chasseurs au dispositif.

La société de chasse a été mandatée par les propriétaires privés et la commune, sur un territoire de 65 hectares, sur cinq ans (2011 à 2016), pour réouvrir des milieux en dynamique de reforestation par débroussaillage mécanique et manuel et maintenir l'ouverture par le pastoralisme.

Afin de pérenniser ces actions de réouverture de milieux, à l'issue du contrat de cinq ans, des mesures agro-environnementales territorialisées seront élaborées avec un éleveur ovin sur cette même zone. Indirectement, ces actions sont également favorables à la préservation de la perdrix rouge, gibier

de chasse local, particulièrement vulnérable et en déclin. Au prix d'une longue concertation, les chasseurs ont compris l'intérêt de cette démarche et l'importance de protéger ces milieux et leurs espèces. Ainsi sensibilisés, ils ont su adapter la pratique de leur activité en réduisant drastiquement la période de chasse à la perdrix rouge sur ce secteur. Cette première expérience a déjà essaimé au sein du même site : un deuxième contrat Natura 2000 avec la société de chasse de Vence vient d'être signé en juin 2012 et poursuit les mêmes objectifs. ■

Contact

Céline Charrier

c.charrier@agglo-casa.fr

Renaturation d'un réseau hydrographique

intitulé de l'action

Restauration de la capacité d'étiage des nappes et des ruisseaux forestiers à écoulement quasi permanent

région

Alsace

site Natura 2000

La Lauter (FR4201796)

président du comité de pilotage

Christian Gliech, maire de Wissembourg

animateur/opérateur

Services techniques de la ville de Wissembourg



Anse du Hardtbach ■ Aurélie Picher/ville de Wissembourg

Le site Natura 2000 de la Lauter possède un réseau hydrographique très dense, et certains ruisseaux considérés comme naturels ont été par le passé fortement recalibrés afin de favoriser le drainage du massif. Le massif forestier se caractérise quant à lui par une nappe superficielle, dont la profondeur conditionne la présence d'importantes zones humides. Des travaux de renaturation ont été entrepris pour améliorer les conditions de conservation de ces habitats remarquables, notamment en :

- réduisant l'intensité du drainage de la nappe superficielle et favorisant la rétention de l'eau dans le massif (plus particulièrement dans les zones humides) ;
- diversifiant la morphologie des cours d'eau et des écoulements pour favoriser les niches écologiques ;
- favorisant la libre circulation de la faune piscicole ;
- restaurant les berges et les annexes hydrauliques pour augmenter les formations végétales riveraines.

Ces opérations ont été pilotées par l'Office national des forêts, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Wissembourg (mandataire) et réalisées par l'entreprise Nature et Techniques (Muttersholtz, 67). Elles ont concerné environ 4000 m de cours d'eau et ont été réalisées sur les trois cours d'eau intraforestiers les plus importants du site, entre fin 2010 et début 2012. Le coût total des travaux est de 90 200 € HT (hors frais de maîtrise d'œuvre et de bûcheronnage). Un suivi sera réalisé à partir de contrôles visuels réguliers, d'un suivi hydrobiologique et de pêches électriques. ■

Contact

Aurélie Picher

Mairie de Wissembourg
a.picher@mairie-wissembourg.fr

Contrat forestier pour l'exploitation et la restauration

intitulé de l'action

Contrat forestier pour l'exploitation adaptée et le suivi de la régénération feuillue d'une parcelle de résineux et la gestion irrégulière de forêts riveraines sur 7 ha

région

Bourgogne

site Natura 2000

Ruisseaux patrimoniaux et milieux tourbeux et paratourbeux de la haute vallée du Cousin (FR2600992)

présidente du comité de pilotage

Maryse Bollengier, maire de Champeau-en-Morvan

animateur/opérateur

Parc naturel régional du Morvan

pour en savoir plus

<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>



Opération de câblage des arbres par le skidder positionné en bord de zone humide ■ Aline Corbeaux

L'omniprésence de l'eau caractérise ce site Natura 2000 (étangs, tourbières, prairies paratourbeuses, forêts tourbeuses, ruisseaux...). L'arrivée à maturité d'un peuplement de résineux au fond d'un vallon humide a motivé la signature d'un contrat Natura 2000 avec le gestionnaire pour permettre une exploitation des arbres adaptée à la fragilité des sols et anticipant une restauration en feuillus adaptés à la station du site.

Le parti pris a été de procéder à un abattage directionnel manuel, par une équipe de bûcherons, puis de câbler et tirer les arbres et leurs branches depuis les bords de la zone humide. Là, les arbres ont été repris et façonnés avec du matériel classique puis sortis du vallon par un chemin forestier. Avec cette organisation, aucun engin n'a pénétré dans le secteur humide et les points de sortie des arbres croisant des ruisseaux ont été équipés de kit de franchissement temporaire de cours d'eau, couplés

avec des billons de bois et des branches. L'intérêt de l'opération réside dans l'utilisation d'engins forestiers classiques (skidder, abatteuse et porteur forestier) pour une exploitation adaptée.

Pour chaque opération du contrat, le coût normal de l'opération de base a été déduit du montant du devis, ainsi que les produits de la vente des bois et plaquettes forestières. La prise en charge des surcoûts permet à l'exploitant d'avoir une approche économique de son exploitation. Premier contrat de cette nature, il fait école et a d'ores et déjà permis d'en monter d'autres. ■

Contact

Clémence Lefebvre

clemence.lefebvre@parcdumorvan.org

Restauration et entretien de saules têtards

intitulé de l'action

Restauration et entretien de saules têtards

région

Franche-Comté et Bourgogne

sites Natura 2000

Basse vallée du Doubs (FR4301323/4312007) et Prairies inondables de la base vallée du Doubs (FR2600981)

présidents des comités de pilotage

Christian Lagalice, maire d'Annoire pour le site du Jura
André Gillet, conseiller général du canton de Pierre-de-Bresse

animateur/opérateur

Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs

pour en savoir plus

<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr>



Taille de restauration des saules têtards ■ Sophie Horent

Les saules têtards sont un élément caractéristique du paysage de la basse vallée du Doubs. Ces arbres pluricentennaires représentent un intérêt écologique et paysager important, témoignant d'une économie aujourd'hui révolue. La disparition des saules – faute d'entretien – entraîne une banalisation du paysage, une diminution de la capacité d'habitats pour la faune cavernicole, ainsi que la perte des derniers vestiges d'une pratique agricole passée.

À l'initiative de l'établissement public territorial du bassin Saône et Doubs et suite à la sensibilisation des élus locaux, des contrats Natura 2000 ont été signés avec trois communes pour un montant global d'environ 100 000 €. Ils concernent l'entretien et/ou la restauration de 364 arbres, auxquels viennent s'ajouter les 104 arbres entretenus directement par les exploitants agricoles via le dispositif des mesures agroenvironnementales territorialisées. L'objectif à terme de ces contrats est de per-

mettre aux communes d'entretenir elles-mêmes ce patrimoine arboré à l'issue des cinq années d'entretien.

La première année des contrats a été consacrée à la taille de remise en forme des saules têtards avec la conservation de tires-sèves pour assurer la reprise. Le bois issu des tailles (grandes perches) a été envoyé vers une plate-forme de déchetage afin d'être valorisé sous forme de plaquettes et réutilisé pour alimenter les chaufferies bois locales. À partir de l'année N+1, un tiers du patrimoine a été retaillé. Sur l'ensemble des 364 arbres taillés, moins d'une dizaine n'a pas repris. ■

Contact

Sophie Horent

Antenne de Dole

sophie.horent@eptb-saone-doubs.fr

Restauration d'une prairie humide

intitulé de l'action

Restauration d'une prairie humide

région

Aquitaine

sites Natura 2000

Marais de Blayais (FR7212014) et
Marais de Braud (FR7200684)

président des comités de pilotage

Philippe Plisson, président de la communauté de communes de l'Estuaire et député-maire de Saint-Caprais-de-Blaye

animateur/opérateur

Communauté de communes de l'Estuaire

pour en savoir plus

www.cc-estuaire.fr



La prairie humide après les travaux de restauration
■ Communauté de communes de l'Estuaire

Dans un espace de marais en pleine déprise agricole, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) d'Aquitaine, propriétaire d'une parcelle dans les marais de Braud et Saint-Louis, a concrétisé un partenariat avec les services de l'État au travers d'un contrat Natura 2000. La parcelle de plus de 4 ha, fortement embroussaillée, a bénéficié d'un programme d'intervention avec pour objectif la restauration d'une prairie humide et le retour des nombreuses espèces qui y sont associées (héron pourpré, bécassine des marais, bécassine sourde, cuivré des marais...).

AGERAD, une association locale de réinsertion professionnelle spécialisée dans l'entretien des milieux humides, a été sollicitée. Dès 2011, cette structure a pris en charge, durant trois semaines, les travaux de réouverture : débroussaillage mécanique et manuel, tronçonnage. Le tout dans le respect des engagements du contrat Natura 2000 afin de réduire au maximum l'impact sur l'environnement : travaux

entre le 15 septembre et le 1^{er} février, absence de produits phytosanitaires ou de fertilisants, etc. En contrepartie, l'ensemble des travaux a été subventionné pour un total de 35 000 € mobilisés pendant les cinq années du contrat. Les résultats de la première année de restauration sont très encourageants avec le retour d'une strate herbacée de 1 m à 1 m 50.

Au terme de ce contrat, l'objectif est de trouver un éleveur qui souhaite bénéficier pour son cheptel d'une prairie humide nouvellement restaurée. ■

Contact

Gauthier Watelle

Animateur Natura 2000
Natura2000@cc-estuaire.fr

Restauration et entretien pastoral d'une tourbière

intitulé de l'action

Restauration et entretien pastoral d'une tourbière à vocation industrielle avec EDF

région

Limousin

site Natura 2000

Haute Vallée de la Vienne (FR 7401148)

président du comité de pilotage

Pierre Coutaud, vice-président du parc naturel régional

animateur/opérateur

Parc naturel régional de Millevaches



Vue aérienne du site avant les travaux ■ J.-C. Linet

Fruit de la collaboration d'Électricité de France (EDF), d'un éleveur de chèvres et de l'animateur du site, un contrat a vu le jour en 2011 pour la restauration (réouverture, diversification) et l'entretien par pâturage caprin d'une tourbière haute active de 4,5 hectares. Il s'agit d'un lac de dérivation (débit réservé pour la production hydroélectrique d'EDF) qui tend à se combler par la formation de radeaux flottants, de tourbières hautes actives avec bombement de sphaigne et de landes humides. Ces milieux, habituellement pâturés, sont soumis à une dynamique de fermeture par les saules et les bouleaux.

Après la mise en place d'une convention d'usage et d'une convention de gestion, la restauration prévoyait le bûcheronnage de ligneux, le débardage à cheval par traction animale, la création de gouilles (mares permettant de dynamiser la turfigénèse) et la pose de clôtures fixes. Tous les bois coupés

ont été exportés et valorisés sous la forme de copeaux, puis donnés à la communauté (habitants, agriculteurs locaux). L'acteur local a déposé un contrat d'entretien du site par pâturage caprin. Le site est également valorisé par la pose de trois panneaux de sensibilisation sur le site.

L'originalité du contrat vient du fait que le site est un haut lieu de biodiversité sur lequel cohabitent une activité économique portée par EDF et une activité pastorale respectueuse des milieux rares que sont les tourbières. ■

Contact

Cyril Laborde

Chargé de mission Natura 2000
c.laborde@pnr-millevaches.fr

Eradication d'une espèce exotique envahissante

intitulé de l'action

Veille et éradication d'une espèce exotique envahissante : la jussie à grandes fleurs

région

Franche-Comté

site Natura 2000

Vallée de la Saône (FR4312006/
FR43013442)

président des comités de pilotage

Michel Alliot, président de la communauté de communes de Gray et maire de Gray

animateur/opérateur

Établissement public territorial du Bassin Saône et Doubs

pour en savoir plus

<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr>



Premier arrachage de la jussie (*Ludwigia sp.*) sur la station de Bucey-les-Traves ■ G. Blondel

En 2009, la présence de la jussie à grandes fleurs, espèce exotique envahissante, est relevée sur le site Vallée de la Saône.

Après une première démarche d'arrachage manuel de cette indésirable, le caractère navigable du cours d'eau aggravant le risque de dispersion, Voies navigables de France (VNF) a sollicité le soutien du dispositif Natura 2000 pour la prise en charge de cette problématique, tant du point de vue technique que financier. VNF a ainsi signé au printemps 2011 un contrat Natura 2000 dont l'objet est de prospecter de manière méthodique, au moyen d'embarcations spécialisées, les berges de la Saône et de lancer en juillet et en septembre de chaque année une campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Le contrat associe une entreprise spécialisée originaire de Charente-Maritime et une seconde issue du val de Saône, novice en matière de traitement

de la jussie et qui ambitionne de se former durant les trois années du contrat aux techniques de lutte contre les espèces invasives en milieu aquatique. Cette acquisition de compétences au niveau régional est une réelle valeur ajoutée du contrat. En 2011, 45 km de cours d'eau ont été traités et l'action a également permis d'identifier et de traiter la source de la contamination en amont. ■

Contact

Guillaume Blondel

Établissement public territorial du bassin
Saône et Doubs
Antenne de Vesoul
guillaume.blondel@eptb-saone-doubs.fr

Organiser la pratique d'activités diverses

intitulé de l'action

L'étang de La Palme, l'eau en partage

région

Languedoc-Roussillon

sites Natura 2000

Étang de La Palme (FR9112006)
et Complexe lagunaire de La
Palme (FR9101441)

président des comités de pilotage

André Pla, maire de La Palme

animateur/opérateur

Parc naturel régional de la
Narbonnaise en Méditerranée

pour en savoir plus

www.parc-naturel-narbonnaise.fr



Pratique du kitesurf sur l'étang de La Palme ■ PNR Narbonnaise

Diverses activités se sont développées sur l'étang de La Palme : pêche professionnelle, chasse et plus récemment pratique du kitesurf et de la planche à voile. Cela a entraîné de multiples difficultés : conflits d'usages, problèmes de sécurité pour la navigation, stationnement anarchique sur les bords d'étang, dérangement des oiseaux et piétinement des herbiers aquatiques.

Au terme de deux ans de concertation menée par le parc naturel régional, un zonage des activités visant à organiser la fréquentation nautique a été décidé, avec les objectifs suivants :

- limiter le dérangement des oiseaux en période de reproduction ;
- empêcher le piétinement des herbiers aquatiques ;
- limiter les dégradations de filets de pêche ;
- proscrire le stationnement anarchique et la dispersion des véhicules à moteur dans les zones humides autour de l'étang.

L'espace dédié aux activités nautiques couvre aujourd'hui une centaine d'hectares. Il exclut les zones d'herbiers aquatiques, les principales zones de pêche et laisse de grands espaces de quiétude pour l'avifaune. La circulation motorisée et la navigation ont été réglementées.

Bénéficiant de financements de l'État et de l'Europe grâce à la signature du premier contrat Natura 2000 du département de l'Aude, la commune de La Palme a mis en place ce zonage au printemps 2011 (bouées, dispositifs anti-franchissement, panneaux et plaquette d'information). ■

Contact

Kattalin Fortuné-Sans

Chargée de mission coordinatrice Natura 2000
k.fortune@parc-naturel-narbonnaise.fr

Mobilisation pour la protection d'une espèce parapluie

intitulé de l'action

Le phragmite aquatique, espèce parapluie pour la préservation d'une zone humide en plein centre urbain

région

Bretagne

site Natura 2000

Rade de Lorient (FR5310094)

présidente du comité de pilotage

Nathalie Le Magueresse, vice-présidente de Lorient agglomération

animateur/opérateur

Lorient agglomération

pour en savoir plus

<http://radedelorient.n2000.fr>



Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) ■ M. de Baets

Le marais de Pen Mané, à Locmiquélic, est un lieu de halte migratoire d'intérêt national pour le phragmite aquatique. Sans intervention humaine, la densité de la végétation augmente, asséchant la zone humide et entraînant la dégradation des habitats d'oiseaux d'intérêt européen. La multiplicité des acteurs locaux impliqués dans la gestion du site (région Bretagne, conseil général du Morbihan, Conservatoire du littoral, communauté de commune Blavet Bellevue Océan, commune de Locmiquélic et association Bretagne vivante), aux intérêts parfois divergents, n'a pas empêché la mobilisation commune pour assurer la préservation du site, mobilisation animée par Lorient agglomération.

Cette concertation a abouti, le 15 novembre 2010, à la signature par la commune de Locmiquélic d'un contrat Natura 2000 d'un montant d'environ 143 000 € sur 5 ans, avec le programme suivant :

- gestion des niveaux d'eau et entretien des ouvrages de petites hydrauliques ;

- fauche avec exportation de la roselière par une ancienne dameuse à neige ;
- curage pour l'entretien des canaux ;
- limitation des espèces invasives ;
- maîtrise de la fréquentation.

D'un point de vue social, les actions de gestion favorisent l'insertion socio-professionnelle de personnes en difficulté, par le biais du chantier d'insertion Nature et Patrimoine de la communauté de commune Blavet Bellevue Océan qui réalise différentes actions de terrain (limitation des espèces invasives, élagage des saules, suivis botaniques...). ■

Contact

Typhaine Delatouche
 tdelatouche@agglo-lorient.fr
Orlane Doré
 odore@agglo-lorient.fr

Préserver des pelouses sèches en privilégiant la réinsertion sociale

intitulé de l'action

La biodiversité, un facteur de réinsertion sociale

région

Rhône-Alpes

site Natura 2000

Pelouses à orchidées, habitats rocheux du Revermont et des gorges de l'Ain (FR8201640)

président du comité de pilotage

Daniel Brochier

animateur/opérateur

Syndicat mixte interdépartemental du Suran et de ses affluents



Après les travaux, visite animée par la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) à l'intention des salariés de l'agence de développement local de l'Ain ■ SMISA

À la suite de l'abandon par les agriculteurs du pâturage, les pelouses sèches à orchidées, caractéristiques du site, ont tendance à s'emboîsser et à évoluer vers un stade forestier.

Au moyen de contrats pluriannuels, les différents acteurs locaux contribuent à préserver ces pelouses sèches par des travaux de débroussaillage réguliers et/ou le maintien d'un pâturage extensif. Près de 6,5 hectares ont été contractualisés sur les communes de Germagnat et d'Hautecourt-Romanèche. Après les opérations d'ouverture en 2010, des actions d'entretien ont été réalisées en 2011. Pour cette prestation de débroussaillage mécanique ou manuel de faible technicité, les communes ont fait appel à l'agence de développement local de l'Ain, association de réinsertion. Ce chantier a nécessité 40 jours de travail en mars 2011, mobilisant une douzaine de salariés en grande difficulté sociale accompagnés dans la redynamisation de leur parcours professionnel. Cet investissement de 10 516 € pour la première année d'entretien a permis de

conserver un taux d'ouverture de 80 % et un embuisonnement réparti sur l'ensemble du site pour maintenir une mosaïque de milieux ouverts et fermés.

Ces interventions ont été valorisées par une visite des opérateurs sur le site pour leur expliquer l'écologie de ce milieu naturel et les bénéfices de leur travail. Des sorties nature sont aussi organisées tous les étés pour informer le grand public des enjeux de biodiversité locale et des actions des collectivités pour sa préservation. ■

Contact

Alexandre Lafleur

syndicat mixte interdépartemental
du Suran et de ses affluents
alafleur.riviere-suran@orange.fr
Tél. 04 74 51 81 23

Limiter les incidences de manifestations et activités sportives

intitulé de l'action

Limiter les incidences des manifestations et activités sportives sur les sites Natura 2000 du parc du Pilat

région

Rhône-Alpes

sites Natura 2000

Vallons et combes du Pilat rhodanien (FR8202008) et Crêts du Pilat (FR8201760)

présidents des comités de pilotage

Georges Bonnard et Michèle Perez

animateur/opérateur

Parc naturel régional du Pilat

pour en savoir plus

www.parc-naturel-pilat.fr



Coureurs du Pilatrail 2011 sur les crêts du Pilat, au niveau du secteur de la Chaux d'Egallet ■ Jogging Club de Véranne

Le massif du Pilat accueille de nombreuses manifestations sportives de pleine nature. Les habitants organisent aussi des activités plus régulières, à travers de nombreux clubs et associations de sports de pleine nature (jogging club, club de course d'orientation, club de moto-cross, etc.). Afin de limiter les incidences des manifestations et des activités sportives, un travail a été amorcé en 2011 entre le parc naturel régional du Pilat et les organisateurs de manifestations sportives. L'objectif est de trouver les secteurs de moindre impact pour le tracé des courses. Des zones interdites, présentant des enjeux faunistiques (dérangement) et/ou floristiques (piétinement) sont identifiées.

Sur un circuit de moto-cross, des mesures ont été réfléchies pour limiter les incidences liées au franchissement de cours d'eau. Une réflexion a également été engagée sur la gestion de la ripisylve.

Ce travail, basé sur le volontariat et le partenariat, a permis de modifier et d'améliorer la perception du réseau Natura 2000, souvent vu uniquement comme une mesure de contrainte.

Au vu des retours positifs des organisateurs, ce travail, lancé en 2011, a été renouvelé et approfondi auprès d'autres organisateurs de manifestations sportives de pleine nature en 2012. ■

Contact

Chargées de mission Natura 2000

Mylène Perrin

mperrin@parc-naturel-pilat.fr

Caroline Champailier

cchampailier@parc-naturel-pilat.fr

Préservation d'habitats naturels au cœur de la ville

intitulé de l'action

Préservation d'habitats d'intérêt communautaire au cœur de Saint-Étienne

région

Rhône-Alpes

site Natura 2000

Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat (FR8201762)

présidente du comité de pilotage

Anne Droin

animateur/opérateur

Parc naturel régional du Pilat

pour en savoir plus

www.parc-naturel-pilat.fr



Marquage des travaux d'abattage, dans le cadre de la réouverture de lande à ajonc nain et genêt poilu

■ M. Perrin/parc naturel régional du Pilat

Le site Natura 2000 Vallée de l'Ondenon, contrefort nord du Pilat, est constitué de quatre entités, dont une située au cœur de la ville de Saint-Étienne, le bois d'Avaize. Sur ce parc urbain, deux zones abritent un habitat d'intérêt communautaire, la lande à ajonc nain et genêt poilu (code Natura 2000 : 4030 - lande sèche européenne), sur une superficie de 6000 m². Afin de préserver cet habitat en limite d'aire de répartition, un contrat Natura 2000 a été établi, porté par le parc naturel régional du Pilat, en convention de gestion avec la ville de Saint-Étienne, propriétaire des parcelles concernées. L'opération est menée en concertation avec l'association locale de riverains, qui relaie l'information lors des visites du bois ou dans sa lettre d'information.

Trois actions principales sont conduites :

- réouverture et entretien des milieux ouverts par gyrobroyage, fauche ou débroussaillage léger et lutte contre la fougère aigle ;

- travaux de mise en défens de la lande, notamment par la mise en place de clôtures sur les zones les plus piétinées et sur les cheminements en cours de création ;

- aménagement visant à informer les usagers pour limiter leurs impacts, par la réalisation et la mise en place de bornes d'information.

L'entretien et la mise en défens sont réalisés par une entreprise d'insertion du Pilat.

Au-delà de Natura 2000, il s'agit de préserver un espace naturel remarquable, au cœur de la métropole stéphanoise. ■

Contact

Mylène Perrin

chargée de mission Natura 2000
mperrin@parc-naturel-pilat.fr

Communication



Tournage du film documentaire *Natura 2000 en Basse Normandie : quand biodiversité rime avec démarche partagée*. Il s'agit, dans cette séquence, de montrer les résultats d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'une ancienne mare de chasse.

■ Denis Rungette/DREAL Basse-Normandie

Concertation en zone de culture céréalière



intitulé de l'action

En Champagne, l'union fait la force

région

Centre

site Natura 2000

Champagne tourangelle
(FR2410022)

président du comité de pilotage

Pierre Louault, président de la communauté de communes de Loches développement

animateur/opérateur

Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, en partenariat avec la fédération des chasseurs d'Indre-et-Loire, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine et la Ligue pour la protection des oiseaux Touraine

pour en savoir plus

www.champagne.n2000.fr



Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) en parade sautée en Champagne ■ Philippe Jarry

La zone céréalière de Champagne tourangelle, en Indre-et-Loire, a su préserver une avifaune de plaine typique (outarde canepetière, busard cendré, pie grièche écorcheur, etc.). Le blocage initial des agriculteurs et chasseurs à la création du site Natura 2000 a été dépassé en 2006 grâce à une méthodologie de concertation et de prise de décision locale.

Ainsi, une mesure agro-environnementale territorialisée (MAET) spécifique, dite culture outardes, adoptée sur ce territoire, s'accompagne d'un mode de gouvernance locale original via un comité technique regroupant agriculteurs, chasseurs, associations environnementales, sous la responsabilité du comité de pilotage du site. À présent, 8,5 % du territoire, soit 1 096 hectares, sont contractualisés, assurant la création d'habitats favorables à l'avifaune de plaine. Cette dynamique génère des pratiques et des réflexions qui vont au-delà des enjeux locaux avec :

- un groupe de travail local multipartite qui élabore des propositions de MAET post-2013 ;
 - un groupe de travail local associant agriculteurs et non-agriculteurs sur le devenir des pratiques agricoles ;
 - l'appui à une démarche partenariale de réseau avec les dix autres zones de protection spéciales outardes du centre ouest de la France, qui a généré deux groupes interrégionaux.
- Par ailleurs, 59 propriétaires fonciers de Champagne ont signé la charte. Enfin, la concertation locale est ouverte à tous, via un comité local de concertation, instance informelle qui, six ans après, reste très active. ■

Contact

Emmanuelle Bollotte

Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
emmanuelle.bollotte@cda37.fr

Une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme



intitulé de l'action

Une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme, pour la préservation des gorges de l'Aveyron, des causses proches et de la vallée de la Vère.

région

Midi-Pyrénées

site Natura 2000

Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère (FR 7300953)

président du comité de pilotage

Jean Cambon, président du Syndicat mixte du pays Midi-Quercy

animateur/opérateur

Syndicat mixte du pays Midi-Quercy, en partenariat avec ADASEA 82, CPIE Midi-Quercy, chambre d'agriculture du Tarn, CREN de Midi-Pyrénées

pour en savoir plus

www.midi-quercy.fr



Randonnée pédagogique avec les signataires de la charte, le 7 juillet 2011 ■ CPIE Midi-Quercy

Afin de concilier les activités touristiques du site avec la préservation de son patrimoine naturel, une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme a vu le jour en 2010.

Sous la forme d'un livret de 28 pages, il s'agit d'un contrat moral entre les acteurs touristiques volontaires (usagers des gorges de l'Aveyron) dont le but est de favoriser une maîtrise de la fréquentation du site et une adaptation des pratiques à ses enjeux environnementaux. Un ensemble de structures publiques et privées intervenant dans le domaine de l'activité touristique sur le site ont participé à son élaboration : prestataires d'activités de pleine nature (canoë-kayak, pêche, chasse, spéléologie, escalade, randonnée...), associations environnementales, agriculteurs, propriétaires, services de l'État, collectivités, offices de tourisme, etc. Une large concertation a été engagée auprès

des acteurs et usagers du site, aux niveaux départemental, interdépartemental et local, pour parvenir à un consensus sur ce document. Fin 2011, la charte comptait 70 signataires.

Éditée en 500 exemplaires et distribuée à l'ensemble des signataires, elle est disponible en ligne sur le site du pays Midi-Quercy. Une brochure d'information à destination de la clientèle touristique a été élaborée, distribuée par les offices de tourisme et lors des journées d'animation. ■

Contact

Syndicat mixte du pays Midi-Quercy

Tél. 05 63 24 60 64

Réalisation d'un film documentaire

intitulé de l'action

Film documentaire *Natura 2000 en Basse-Normandie : quand biodiversité rime avec démarche partagée*

région

Basse-Normandie

sites Natura 2000

Ensemble du réseau Natura 2000 de Basse-Normandie (63 sites)

animateur/opérateur

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Basse-Normandie

pour en savoir plus

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr



Sortie scolaire animée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Collines normandes avec une classe de CE2 : interprétation de paysages, observation d'hirondelles sur un corps de ferme, dessins de feuilles.

■ Thomas Biéro/DREAL Basse-Normandie

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie a initié, au printemps 2010, la réalisation d'un film documentaire intitulé *Natura 2000 en Basse-Normandie : quand la biodiversité rime avec démarche partagée*. Le but était d'expliquer en termes clairs les objectifs et le mode opératoire de Natura 2000, ainsi que d'illustrer un panel de réalisations à travers toute la région.

D'une durée d'une heure, ce film met en exergue les services rendus par la biodiversité, la diversité des milieux et des espèces concernés, l'engagement des acteurs issus d'horizons très divers (élus, agriculteurs pêcheurs, chasseurs, établissements publics, forestiers, associations...) ainsi que l'implication forte des services de l'État et des structures opératrices. Tous les aspects de la désignation et de la gestion d'un site Natura 2000 y sont présentés.

Ce film, dont la réalisation a été confiée à un prestataire spécialisé en audiovisuel, a été tourné entre mai 2010 et mai 2011. Depuis son lancement en juin 2011, il fait l'objet d'une large diffusion (5 000 DVD distribués gratuitement, sites internet, soirées projection-débat...). ■

Contact

Thomas Biéro

Chef du pôle Natura 2000 / division biodiversité

Service ressources naturelles, mer et paysage

DREAL de Basse-Normandie

thomas.biero@developpement-durable.gouv.fr

Réalisation d'un ouvrage de référence multi-sites

intitulé de l'action

Réalisation de l'ouvrage *Natura 2000 en Lorraine*

région

Lorraine

sites Natura 2000

Ensemble du réseau Natura 2000 lorrain (87 sites)

animateur/opérateur

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Lorraine

pour en savoir plus

www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr



Mares et prés salés dans la vallée de la Seille ■ François Schwaab

Convaincu de la nécessité de valoriser auprès d'un large public les 87 sites Natura 2000 en Lorraine, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), les services de l'État, l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la région Lorraine ont initié en 2008 le projet d'ouvrage intitulé *Natura 2000 en Lorraine*.

Une soixantaine d'auteurs impliqués dans la gestion ou la connaissance du réseau lorrain ont participé à la rédaction et une centaine de photographes ont contribué à l'iconographie riche de plus de 900 photographies. Cette coopération a nécessité un important travail de coordination et d'harmonisation effectué par le CSRPN et la DREAL Lorraine. Désormais finalisé et publié, cet ouvrage est un véritable atlas encyclopédique détaillant toutes les facettes de l'application de la démarche Natura 2000 en Lorraine depuis 20 ans. Il comprend

trois tomes présentés sous coffret : le tome *Les habitats naturels* pour les habitats d'intérêt communautaire, le tome *Les espèces* pour les espèces d'intérêt communautaire inventoriées et le tome *Les sites* qui permet de découvrir les 87 sites Natura 2000.

L'ensemble du contenu est mis à disposition sur le site de la DREAL depuis l'été 2012. Une utilisation pédagogique avec le rectorat de l'académie de Nancy-Metz est envisagée. ■

Contact

Sophie Ouzet

DREAL Lorraine (Pôle Natura 2000)

sophie.ouzet@developpement-durable.gouv.fr

Des outils de communication

intitulé de l'action

Outils de communication sur Natura 2000

région

Bourgogne

sites Natura 2000

Ensemble du réseau Natura 2000 du parc naturel régional du Morvan (11 sites)

président des comités de pilotage

Patrice Joly, président du parc

animateur/opérateur

Parc naturel régional du Morvan



Même les plus jeunes peuvent utiliser les herbiers.

■ Olivier Bardet

Le parc naturel régional du Morvan a décidé de développer la communication sur les 11 sites Natura 2000 pour lesquels il est opérateur, au travers d'outils simples et attractifs, accessibles à tous. Un documentaire intitulé *Morvan, terre de nature*, d'une durée de 15 min, présente les différents milieux naturels rencontrés sur les sites du parc, les enjeux et les grandes actions du parc à partir des témoignages d'acteurs des sites. Depuis sa finalisation en 2011, le DVD est distribué aux écoles, aux membres des comités de pilotage Natura 2000, ainsi qu'aux cinémas. Il est proposé aux enseignants du secondaire et du supérieur. Ce DVD accompagne une exposition itinérante qui est gratuitement proposée à toutes les personnes qui en font la demande.

Par ailleurs, un herbier consacré aux prairies sèches siliceuses a été réalisé en 2010. Il est accompagné de deux plaquettes présentant des itinéraires de

découverte, à pied, en vélo ou en voiture pour découvrir les milieux naturels. Face au succès rencontré par ce document, le parc a décidé de renouveler l'expérience en 2011 avec la réalisation d'un herbier sur les prairies paratourbeuses et un autre sur les forêts patrimoniales des sites Natura 2000, accompagné chacun de circuits de découverte. En 2012, la collection s'étoffera d'un nouvel herbier sur le bocage et d'itinéraires de découverte associés. Le parc anime également une page Facebook et un site internet dédiés à Natura 2000. ■

Contact

Isabelle Bureau

isabelle.bureau@parcdumorvan.org

Plaquette de communication multi-sites

intitulé de l'action

Plaquette de communication *Les sites Natura 2000 gérés par l'EPTB Saône et Doubs sur le bassin de la Saône*

région

Bourgogne

sites Natura 2000

Tous les sites Natura 2000 gérés par l'établissement public territorial du bassin Saône et Doubs (EPTB Saône et Doubs)

représentant des présidents des comités de pilotage

Alain Cordier, conseiller régional de Bourgogne

animateur/opérateur

EPTB Saône et Doubs

pour en savoir plus

<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr>



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ■ Fotolia

À l'occasion de ses dix ans d'implication dans la procédure Natura 2000, l'établissement public territorial du bassin Saône et Doubs (EPTB Saône et Doubs) a souhaité réaliser un document de communication synthétique en concertation avec les services de l'État et les partenaires institutionnels.

La plaquette intitulée *Les sites Natura 2000 gérés par l'EPTB Saône et Doubs sur le bassin versant de la Saône* présente les différents sites, leurs particularités, leur richesse écologique, leurs enjeux et les actions qui s'y rattachent. Les interventions de l'EPTB Saône et Doubs sur les sites Natura 2000 se présentent sous forme de fiches classées par département. Presque deux ans ont été nécessaires pour la réaliser puis la faire valider par les services de l'État concernés, les comités de pilotage et les membres du comité syndical de l'EPTB Saône et Doubs. Le coût global de la plaquette est d'environ

10 000€ TTC pour 3 000 exemplaires. Le tirage a été réalisé intégralement sur papier recyclé.

La réflexion relative à la conception du document a été menée de front avec la création d'un site internet spécifiquement dédié aux sites Natura 2000 gérés par l'EPTB Saône et Doubs, en partenariat avec l'Atelier technique des espaces naturels (Aten). Au final, la plaquette et le site web sont des supports de sensibilisation et des vecteurs d'information complémentaires : la plaquette est téléchargeable en intégralité ou fiche par fiche (dix fiches). ■

Contact

Nicolas Terrel

nicolas.terrel@eptb-saone-doubs.fr

Un réseau d'ambassadeurs pour le territoire

intitulé de l'action

Le réseau des ambassadeurs du patrimoine *Biodiversité et paysages* - Communication, sensibilisation et animation sur les richesses de la Camargue gardoise

région

Languedoc-Roussillon

sites Natura 2000

Petite Camargue (FR9101406), Camargue gardoise fluvio-lacustre (FR9112001) et Petite Camargue laguno-marine (FR9112013)

président des comités de pilotage

Jean Denat

animateur/opérateur

Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise

pour en savoir plus

www.camarguegardoise.com



Visite de la réserve naturelle régionale de Mahistre ■ SMCG

Durant l'année 2011, le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise (SMCG) et les acteurs du tourisme ont travaillé à l'élaboration d'outils pour initier ce réseau d'ambassadeurs (offices du tourisme, hébergeurs, loueurs de vélos, promenades à cheval) afin qu'ils soient les relais des politiques publiques de protection et de valorisation du patrimoine. En effet, le maintien de la qualité du patrimoine naturel sur le long terme est indissociable d'une forte participation et adhésion des utilisateurs du territoire. Au travers de journées de rencontres, animées par le SMCG, des thématiques du patrimoine naturel sont abordées pour développer une connaissance commune et aider les acteurs du tourisme à jouer leur rôle d'ambassadeur du patrimoine. Chaque ambassadeur reçoit des outils de communication lui permettant de sensibiliser ses visiteurs (mallette contenant des ouvrages pédagogiques sur le

patrimoine naturel, carte illustrant la richesse du site Natura 2000...). Une page dédiée au réseau a été créée sur le site internet du SMCG.

Pour atteindre les objectifs communs de développement économique et social en accord avec la préservation des espaces naturels des sites Natura 2000, les offices du tourisme, le comité départemental du tourisme, le pays Vidourle Camargue et le pays d'accueil touristique Vallée Vidourle sont également membres et s'engagent à faire vivre le réseau. ■

Contact

Lucie Labbé et Pauline Constantin

lcontact@camarguegardoise.com

Adhésion des associations locales de chasse

intitulé de l'action

Signature de la charte Natura 2000 par les associations locales de chasse

région

Languedoc-Roussillon

sites Natura 2000

Étangs palavasiens et étang de l'Estagnol (FR9110042) et Étangs palavasiens (FR 9101410)

président des comités de pilotage

Alain Bonafoux, président du Syndicat mixte des étangs littoraux

animateur/opérateur

Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel)

pour en savoir plus

www.siel-lagune.org



Les représentants des associations locales de chasse après la signature de la charte ■ Syndicat mixte des étangs littoraux

Sur ces sites Natura 2000, la chasse est organisée autour de huit structures cynégétiques, représentant plus de 1 000 pratiquants pour un territoire de chasse d'environ 5 000 hectares (75 % de la surface des sites).

L'action repose sur la concertation avec les acteurs cynégétiques afin d'amener les chasseurs à s'investir concrètement dans la démarche Natura 2000. Cette concertation s'est mise en place dès 2007 à travers un groupe de travail spécifique chasse et activités cynégétiques.

Le groupe, animé conjointement par le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel) et les fédérations régionale et départementale des chasseurs, a produit un rapport complet présentant l'état des lieux de l'activité et a apporté des recommandations pour le contenu et la mise en œuvre du document d'objectif (DOCOB) et la rédaction de la charte.

Le principal aboutissement de cette démarche est l'adhésion à la charte Natura 2000 des associations locales. La signature de celle-ci s'est concrétisée lors d'une cérémonie officielle le 24 juin 2011. Cette action est un exemple de concertation réussie qui a permis de mobiliser toute une catégorie d'acteurs du territoire et de rétablir la confiance des chasseurs en Natura 2000. Elle a aussi permis de créer un climat de confiance avec l'animateur du site et les gestionnaires d'espaces naturels du territoire pour permettre la mise en place d'actions concrètes de gestion avec les acteurs cynégétiques. ■

Contact

Sandrine Lafont
siel@siel-lagune.org

Découverte pédagogique de marais protégés

intitulé de l'action

Les marais d'Isle : des outils innovants pour enfin découvrir la zone de protection spéciale

région

Picardie

site Natura 2000

Les marais d'Isle (FR2210026)

présidente du comité de pilotage

Denise Lefebvre, vice-présidente de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin, chargée du patrimoine naturel

animateur/opérateur

Communauté d'agglomération de Saint-Quentin, service environnement

pour en savoir plus

www.ville-saintquentin.fr



Visite commentée du marais dans une embarcation en bois traditionnelle ■ David Lacave

Outre sa mission de gestion de la zone de protection spéciale des marais d'Isle, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin intervient aussi en tant que structure animatrice pour la découverte du site, en proposant de nombreuses animations pédagogiques gratuites au grand public et aux scolaires. Lors du 30^e anniversaire de la réserve naturelle, en 2011, de nouveaux outils innovants ont été développés et mis en place pour mieux valoriser ce site protégé dont l'accès est interdit au public :

- un système audio-guide permet au public d'effectuer une visite guidée du site en totale autonomie, via un lecteur MP3 ou un téléphone portable, en téléchargeant dix pistes audio ;
- l'acquisition de deux embarcations en bois traditionnelles permet aux visiteurs de découvrir le site par voie d'eau ;

- une caméra implantée au cœur du marais permet au public de suivre en direct le foisonnement de la vie sauvage ;
- la mise en œuvre d'un platelage avec garde-corps et chasse-roue permet au public de s'immerger en toute sécurité au cœur du milieu naturel. Un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite a été également réalisé afin de faciliter la découverte de l'activité de pêche. ■

Contact

Vincent Revel

Service environnement
Communauté d'agglomération de
Saint-Quentin
vincent.revel@agallo-saint-quentin.fr

Exposition, film et balades naturalistes pour sensibiliser le public

intitulé des actions

- Exposition *Préserver la biodiversité, l'engagement de tous*
- Film *Crussol, un autre regard*
- Promenade découverte nature du massif de Crussol

région

Rhône-Alpes

site Natura 2000

Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Châteaubourg (FR8201662)

président du comité de pilotage

Laurent Audras

animateur/opérateur

Communauté de communes Rhône-Crussol



Visite de l'exposition par une classe d'école primaire
■ Communauté de communes Rhône-Crussol

Le site de Crussol accueille plus de 80 000 visiteurs par an du fait de ses richesses naturelles et historiques et de par sa proximité avec l'agglomération de Valence (26). Pour sensibiliser ce public, la communauté de communes Rhône-Crussol a mis en place trois outils de communication à l'intention de tous les publics.

Une exposition itinérante, composée de 36 panneaux imprimés sur PVC (pour l'intérieur ou l'extérieur), présente les richesses de ces massifs (faune, flore, géologie, histoire, gestion et statuts du site...). L'exposition peut être utilisée entièrement ou partiellement, selon la place disponible et le but recherché.

Afin de compléter l'exposition, un film naturaliste de 26 min intitulé *Crussol, un autre regard* a également été réalisé pour montrer la faune et la flore présentes sur le site. Un cinéaste animalier professionnel a tourné le film et le narrateur du film est le soleil, afin d'apporter un côté pédagogique et original. Ces deux supports ont été présentés

dans les écoles et dans les salles communales mais également lors de manifestations sportives ou culturelles locales.

Les scolaires ou le grand public peuvent ensuite découvrir sur le site ce qu'ils ont vu grâce à des sorties naturalistes. Deux accompagnateurs en montagne sont présents sur le site tous les week-ends et jours fériés au printemps, afin de faire découvrir les orchidées, et le chargé de mission organise des sorties découverte de la faune et de la flore pour les scolaires. ■

Contact

Damien Cocatre

Chargé de mission

Communauté de commune Rhône Crussol
dcocatre@rhone-crussol.fr

Organisation de visites guidées

intitulé de l'action

Organisation de visites du site du Puy de Wolf en partenariat avec les offices de tourisme, les syndicats d'initiatives et le musée de géologie Pierre Vetter

région

Midi-Pyrénées

site Natura 2000

Puy de Wolf (FR2210026)

président du comité de pilotage

André Martinez, président de la communauté de communes Decazeville-Aubin

animateur/opérateur

CPIE du Rouergue (communauté de communes Decazeville-Aubin)



Visite du Puy de Wolf en juin 2011

■ Communauté de communes Decazeville-Aubin

Afin de faire mieux connaître le site du Puy de Wolf, la communauté de communes Decazeville-Aubin a organisé, en juin 2011, une visite guidée destinée en priorité à un public familial et local. Cette sortie devait tout à la fois permettre au public de découvrir ce site méconnu et créer une synergie entre les offices de tourisme, les syndicats d'initiatives, le musée de géologie Pierre Vetter, le CPIE du Rouergue et la communauté de communes. L'essentiel du site étant en propriété privée, il fallait également obtenir l'aval, voire la participation des exploitants des parcelles traversées.

Cette première visite a remporté un franc succès puisque plus de 40 personnes y ont participé. Elle a été immédiatement suivie d'une seconde date, programmée en juillet, où plus de 25 personnes étaient présentes avec le CPIE du Rouergue. Ces deux visites ont permis de tester une organisation pluri-partenaire, s'appuyant non pas sur la seule

compétence de l'animateur, mais surtout sur les acteurs locaux. Elles ont également démontré que le site Natura 2000 peut participer pleinement au développement local. Il faut noter que la communauté de communes n'avait pas encore pris la maîtrise d'ouvrage de l'animation en 2011, et que cette première opération a témoigné de la possibilité de monter une action peu coûteuse, en synergie avec les acteurs du territoire. ■

Contact

Claudine Delarocque

Chargée de mission développement durable
Communauté de communes Decazeville-Aubin
d.durable@cc-decazeville-aubin.fr

Création d'une identité visuelle

intitulé de l'action

Appropriation de la démarche Natura 2000 par le public local pour l'élaboration d'une identité visuelle propre au territoire

région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

sites Natura 2000

Entraunes (FR9301549) et Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis (FR9301554)

président des comités de pilotage

Charles-Ange Ginésy

animateur/opérateur

Communauté de communes Cians-Var

pour en savoir plus

<http://entraunes-daluis.n2000.fr>



Paysage dans les gorges de Daluis ■ Jean-Charles Vinag/Isopres

Au regard des entretiens menés dans le cadre de l'étude du contexte socio-économique des sites Natura 2000 des Entraunes et de Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis, il est apparu que nombre d'acteurs locaux assimilaient le programme Natura 2000 au parc national du Mercantour, situé en proche périphérie.

Historiquement, la création du parc en 1979 a généré des conflits et des points de frictions dans la mémoire collective, aujourd'hui atténués par une collaboration réussie et la concrétisation de nombreux projets. Cette confusion entre l'animation Natura 2000 et la création d'un parc ne favorisait pas l'adhésion de certains acteurs du territoire à la démarche.

La communauté de communes Cians-Var a donc décidé de créer une identité visuelle claire, lisible et facilement mémorisable, propre à la démarche Natura 2000. Grâce à ce projet et aux efforts fournis pour la concertation, les acteurs locaux perçoivent globalement de manière positive la mise en place de Natura 2000 sur le territoire. ■

Contact

Marie Clélia Godgenger

Communauté de communes Cians-Var
mgodgenger@valberg.com

A male Grand tetrao (Tetrao urogallus) is shown in a forest setting, displaying its dark plumage and a prominent red comb. The bird is positioned in the lower center of the frame, surrounded by green foliage and moss-covered branches. A large, white, brushstroke-like graphic element is overlaid on the upper right portion of the image, framing the title text.

Connaissance et suivi

Grand tetras (*Tetrao urogallus*) mâle en parade nuptiale dans son habitat forestier (parc naturel régional des Ballons des Vosges)

■ M. et V. Munier

Définition d'une stratégie de conservation du grand tétras



intitulé de l'action

Définition d'une stratégie de conservation du grand tétras sur 50 000 ha de forêt dans le massif des Vosges

régions

Alsace et Lorraine

sites Natura 2000

Hautes-Vosges, Haut-Rhin (FR4211807) et Massif vosgien (FR4112003)

président des comités de pilotage

Philippe Girardin, président du parc naturel régional des Ballons des Vosges

animateur/opérateur

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

pour en savoir plus

<http://pnrbv.n2000.fr/les-sites-du-parc>



Réunion de terrain ■ Antoine André

Les deux sites Natura 2000 des Hautes-Vosges abritent sur une surface d'environ 50 000 ha des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodés aux forêts de montagne et plus particulièrement le grand tétras (*Tetrao urogallus*). Afin de conserver la population actuelle et permettre une recolonisation de zones anciennement occupées, le parc naturel régional des Ballons des Vosges a piloté, avec le soutien des services de l'État, le développement d'un outil d'aide à la décision pour la définition d'une stratégie de conservation et pour la mise en œuvre d'actions de restauration. Cela s'est fait dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et du programme Life+ Des forêts pour le grand tétras coordonné par la région Lorraine. L'objectif est de maintenir et d'améliorer la qualité de l'habitat du grand tétras et la quiétude des zones les plus sensibles.

Le diagnostic des deux sites a été réalisé en deux étapes principales. Dans un premier temps, l'acquisition des données a permis d'évaluer l'état de

conservation de l'habitat d'espèce et de définir l'aire de présence du grand tétras et d'inventorier les itinéraires balisés (marche, VTT, cheval, raquettes à neige, ski de fond). Dans un second temps, ces données ont été croisées et analysées en utilisant notamment des traitements SIG (système d'information géographique).

Cette démarche intersites Natura 2000 et inter-régionale a impliqué plusieurs partenaires techniques, en particulier l'Office national des forêts, le Groupe tétras Vosges, le conservatoire d'espaces naturels de Lorraine et les réserves naturelles incluses dans ces sites. ■

Contact

Antoine André

a.andre@parc-ballons-vosges.fr

Jacky Véret

j.veret@parc-ballons-vosges.fr

Structure et dynamique de population de la moule perlière

intitulé de l'action

Structure et dynamique de population de la moule perlière sur le site

région

Limousin

site Natura 2000

Haute Vallée de la Vienne (FR7401148)

président du comité de pilotage

Pierre Coutaud, vice-président du parc naturel régional

animateur/opérateur

Parc naturel régional de Millevaches



Milieu de vie de la moule perlière

■ Parc naturel régional de Millevaches



Dans le cadre de l'animation 2011 du site Natura 2000 (et d'un projet d'extension du périmètre), le comité de pilotage a validé un projet concernant la moule perlière (*Margaritifera margaritifera*), espèce en danger critique d'extinction dans le monde et vulnérable en France. Les objectifs étaient d'étudier finement l'écologie et la dynamique de population de la moule perlière sur la haute vallée de la Vienne, de caractériser ses préférendums à l'échelle du micro-habitat (la station) et du méso-habitat (la rivière) ainsi que les paramètres physico-chimiques de l'eau. Toutes les atteintes au milieu ont également été relevées, ce qui a été valorisé par la création d'un catalogue d'actions contractuelles en faveur de l'espèce.

Cette étude, qui s'est étalée sur six mois, en partenariat avec l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), le Syndicat mixte monts et barrages et les fédérations départementales de pêche, a permis de mettre en évidence l'importance

de la prise en compte des parcelles riveraines des cours d'eau ainsi que des bassins versants pour la conservation d'espèces bio-indicatrices très exigeantes comme la moule perlière.

Les résultats obtenus doivent permettre dans l'avenir une meilleure prise en compte des espèces d'intérêt communautaire aquatiques dans les sites de la directive habitats. Ainsi, cette étude scientifique transposable (méthode d'ores et déjà reprise en Auvergne) peut devenir une référence au niveau national. ■

Contact

Cyril Laborde

Chargé de mission Natura 2000
c.laborde@pnr-millevaches.fr

Rétablissement du caractère insulaire et boisé d'une île

intitulé de l'action

Veiller au caractère insulaire et boisé de l'île de la Motte pour favoriser le succès reproducteur des ardéidés

région

Rhône-Alpes

site Natura 2000

Prairies humides et forêts alluviales du Val-de-Saône (FR8212017/FR8201632)

président du comité de pilotage

Michel Voisin, président du syndicat mixte Bresse Revermont Val-de-Saône

animateur/opérateur

Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs

pour en savoir plus

<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr>



Réunion de terrain pour les travaux de désenvasement de la lône de l'île de la Motte ■ Élodie Tonnot/EPTB Saône et Doubs

L'île de la Motte est située dans la plaine alluviale de la Saône. La lône de la Motte (bras de la Saône qui sépare l'île de la berge) est menacée de disparition à cause du processus d'atterrissement qui tend à (re)connecter l'île à la rive gauche de la Saône, facilitant alors le passage du bétail, des pêcheurs et autres promeneurs. La présence des différentes colonies de reproduction de hérons est conditionnée à la quiétude du site au moment de la nidification et donc indirectement au maintien du caractère insulaire de l'île.

Les objectifs d'aménagement ont été orientés en vue de restaurer les conditions nécessaires à la reproduction de la colonie mixte d'ardéidés et au nourrissage, à l'abri et à la reproduction de la faune piscicole, en particulier du brochet, espèce patrimoniale sur le cours de la Saône. Le contrat Natura 2000 mis en place avec le conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes, visait à :

- maintenir la diversité géomorphologique du tronçon en conservant le caractère insulaire de l'île de la Motte ;
- préserver la tranquillité de l'île pour la reproduction des hérons ;
- accroître l'attractivité du bief lors de la montaison du brochet pour sa reproduction.

Les travaux ont été réalisés courant novembre 2011. Le coût du contrat est d'environ 52 000 €, financé conjointement par l'Europe, l'État, le conseil régional, le conseil général et l'agence de l'eau. ■

Contact

Élodie Tonnot

elodie.tonnot@eptb-saone-doubs.fr

Dynamique d'acquisition de connaissances

intitulé de l'action

Vallée d'Abondance, connaître, c'est préserver

région

Rhône-Alpes

sites Natura 2000

Cornettes de Bise (FR8201709) et Mont de Grange (FR8201708)

président des comités de pilotage

Bernard Maxit, président du syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance et maire de La Chapelle d'Abondance

animateur/opérateur

syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance (SICVA)

pour en savoir plus

www.valleedabondance.fr



Vue sur les Cornettes de Bise ■ Lalie Chochon

Une convention pluriannuelle d'objectifs a été passée en 2011 entre le Syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance et le conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS). La convention fixe les objectifs et les coûts financiers chaque année lors du comité de pilotage. Pour 2011, la mise en place du suivi de l'état de conservation des habitats et la sensibilisation des agriculteurs ayant contractualisé des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) ont été retenues. L'observatoire de galliformes de montagne a conçu une méthode de diagnostic des habitats de reproduction du tétras lyre. Cette méthode a été appliquée sur trois alpages du mont de Grange, en partenariat avec la fédération des chasseurs, l'association de chasse locale et l'ONCFS. Ce diagnostic permet de mettre en évidence les zones qui se dégradent pour la reproduction du tétras. Ces données seront croisées avec le suivi de l'état de conservation des habitats réalisé avec ASTERS et

avec les travaux à vocation pastorale envisagés sur le site.

L'Office national des forêts a réalisé un inventaire des chiroptères. Cette étude a permis de recenser des espèces rares, certaines inconnues en Rhône-Alpes, de mettre en évidence un lien entre pastoralisme et diversité des chauves-souris contactées et de mettre en lumière des actions simples de conservation qui seront reprises dans les contrats forestiers proposés en 2012.

L'ensemble de ces trois volets a permis d'enclencher sur les sites une réelle dynamique d'acquisition de connaissances, mais aussi la mise en place d'actions concrètes pour les années à venir. ■

Contact

Lalie Chochon

espacesnaturels@valleedabondance.fr

Méthode pour l'évaluation des connaissances et des priorités de conservation

intitulé de l'action

Méthode pour une stratégie de connaissance et de gestion conservatoire des espèces d'intérêt communautaire du parc naturel régional des Causses du Quercy. Approche intersites Natura 2000.

région

Midi-Pyrénées

sites Natura 2000

Ensemble du réseau Natura 2000 du parc naturel régional des Causses du Quercy (13 sites)

présidente des comités de pilotage

Catherine Marlas, présidente du parc naturel régional des Causses du Quercy

animateur/opérateur

Parc naturel régional des Causses du Quercy et Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles du Lot

pour en savoir plus

<http://caussesetvalleesduquercy.n2000.fr>



Le damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) est une espèce emblématique des Causses du Quercy ■ David Demerges

Afin de renforcer la cohérence de son réseau de sites Natura 2000, le parc naturel régional des Causses du Quercy a souhaité définir les priorités en termes d'étude et de conservation des 45 espèces d'intérêt communautaire identifiées sur les 13 sites Natura 2000. Pour cela, le parc a élaboré une méthode pour l'évaluation des connaissances et des priorités de conservation, basée sur cinq critères faciles à renseigner :

- l'évaluation du niveau de connaissance de chaque espèce ;
- la responsabilité patrimoniale du parc quant à la préservation de ces espèces ;
- la fragilité de l'habitat ;
- les menaces directes sur les individus et les populations ;
- les menaces sur le milieu aquatique.

Mise en application sur le territoire d'étude, cette méthode a permis de définir un programme d'actions pour la connaissance et la gestion conservatoire des espèces d'intérêt communautaire, pour cinq années, à l'échelle de chaque sites Natura 2000 : suivis et études, sensibilisation et formation, programmes d'intervention. Cette démarche permet de rationaliser les efforts de conservation, tout en optimisant le compromis coût-efficacité pour la gestion des espèces d'intérêt communautaire. ■

Contact

Laetitia Givernaud

Chargée de mission Natura 2000
Parc naturel régional des Causses du Quercy
lgivernaud@parc-causses-du-quercy.org

Réalisation d'un guide d'élaboration d'un plan de gestion

intitulé de l'action

Réalisation du *Guide d'élaboration du plan de gestion en Seine-Saint-Denis*

région

Île-de-France

sites Natura 2000

Sites de Seine-Saint-Denis (FR1112013)

présidente des comités de pilotage

Josiane Bernard, vice-présidente en charge de l'écologie urbaine, de l'environnement et de l'assainissement du département de la Seine-Saint-Denis

animateur/opérateur

Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité du département de la Seine-Saint-Denis

pour en savoir plus

<http://parcinfo.seine-saint-denis.fr>



Marais du parc de Sausset ■ Conseil général de Seine-Saint-Denis

Le site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis est un multi-sites, intégralement situé en milieu urbain dense. En 2011, le département de la Seine-Saint-Denis a publié un guide méthodologique pour la mise en œuvre de plans de gestion harmonisés sur les 15 parcs et forêts du site Natura 2000.

Ce *Guide du plan de gestion en Seine-Saint-Denis* a été élaboré en concertation avec les six gestionnaires publics et les associations, et avec l'appui du bureau d'études Ecoter, au cours de plusieurs comités techniques qui ont réuni de nombreux acteurs locaux. Cette coélaboration a permis de créer de la cohérence entre les gestionnaires, de favoriser les échanges d'expériences et de partager les enjeux communs au site Natura 2000.

Cet outil innovant propose une méthodologie pour réaliser un plan de gestion, tout en déclinant les actions Natura 2000 au niveau de l'entité concernée. La mise en œuvre des plans de gestion, ou leur actualisation, va ainsi permettre de :

- prévoir, pour les dix prochaines années, les

mesures favorables aux 12 espèces d'oiseaux ayant justifié la désignation du site Natura 2000 ;

- faciliter l'identification des besoins en contrats Natura 2000 ;
- améliorer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des actions du document d'objectifs ;
- réaliser une évaluation des incidences de l'ensemble des actions du plan de gestion.

L'élaboration des plans de gestion est en cours en Seine-Saint-Denis depuis 2011 et devrait s'achever d'ici fin 2015. ■

Contact

Claire Marcadet

Service des politiques environnementales
et de la biodiversité
Direction de la nature, des paysages et de
la biodiversité
Département de la Seine-Saint-Denis
cmarcadet@cg93.fr

Gouvernance



Opérations de démantèlement du *TK Bremen* échoué
sur la plage de Kerminihy à Erdeven

■ L. Mignaux/METL-MEDDE

Préservation et réhabilitation d'un site d'échouement

intitulé de l'action

Préservation et réhabilitation du site d'échouement du *TK Bremen*

région

Bretagne

site Natura 2000

Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées (FR5300027)

président du comité de pilotage

Adrien Le Formal, maire de Plouhinec (56)

animateur/opérateur

Syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon

pour en savoir plus

www.site-gavres-quiberon.fr



Chantier de démantèlement du *TK Bremen* vu depuis le massif dunaire du site Natura 2000 ■ L. Mignaux/METL-MEDDE



Après l'échouement, le 16 décembre 2011, du cargo *TK Bremen* sur la plage de Kerminihy, la priorité a été à la lutte contre les pollutions et à la mise en sécurité de l'épave. Compte tenu de la fragilité de la structure du cargo et de la présence résiduelle d'hydrocarbures, la déconstruction in situ de l'épave a été décidée par les autorités administratives.

Le préfet du Morbihan a encadré les travaux de démantèlement par la signature, le 26 décembre 2011, d'un arrêté de mesures conservatoires d'urgence prescrivant l'élaboration par l'armateur d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ainsi qu'un dossier de remise en état du site. Tout au long de la gestion de ce dossier, l'équipe du Syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon a été présente sur le terrain. Elle a donné l'alerte concernant la surfréquentation liée à la curiosité qu'a suscitée cet échouement et procédé à la pose de barrières Heras sur cinq kilomètres de long, visant à protéger le site Natura 2000. Elle a également contribué à l'étude d'incidences en fournissant des données de suivi permettant une

bonne prise en compte des espèces et milieux remarquables et sensibles.

L'équipe est restée mobilisée quotidiennement pour le suivi des travaux – parfois même la nuit comme lors de suivis d'amphibiens – afin de constituer une cellule de vigilance, sous l'autorité du préfet maritime et du préfet du Morbihan, avec les différentes parties impliquées (DREAL, Cedre, conseil général, mairies, gendarmerie...). De plus, grâce à sa parfaite connaissance du site avant l'accident, elle a permis de réfléchir et prévoir au mieux les travaux de réhabilitation du site après le démantèlement du navire. L'équipe a aujourd'hui en charge les suivis d'évaluation de la bonne cicatrization du site. ■

Contact

Christophe Le Pimpec

Coordinateur Natura 2000 / Life Nature
Syndicat mixte Grand Site Gâvres-Quiberon
lifegavresquiberon.coordinateur@orange.fr

Mise en œuvre d'un schéma d'intervention foncière



intitulé de l'action

Mise en œuvre et animation d'un schéma d'intervention foncière sur les communes des sites Natura 2000 Étangs palavasiens et Étang de l'Estagnol

région

Languedoc-Roussillon

sites Natura 2000

Étangs palavasiens et étang de l'Estagnol (FR9110042) et Étangs palavasiens (FR9101410)

président des comités de pilotage

Alain Bonafoux, président du Syndicat mixte des étangs littoraux

animateur/opérateur

Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel)

pour en savoir plus

www.siel-lagune.org



Bois des Aresquiers et étangs de Vic et Ingril

■ Syndicat mixte des étangs littoraux

La situation des sites Natura 2000 des étangs palavasiens – au centre de deux agglomérations (Sète et Montpellier) – les soumet à de fortes pressions foncières.

Jusqu'en 2009, chacun des opérateurs fonciers présent sur le territoire avait sa propre stratégie de maîtrise foncière.

Le Syndicat mixte des étangs palavasiens (Siel), en lien avec le département de l'Hérault, le Conservatoire du littoral et les communes des sites Natura 2000, a élaboré une stratégie de mise en cohérence des politiques d'intervention foncière à l'échelle de son périmètre. Cette stratégie est appelée schéma d'intervention foncière (SIF).

Sur leur secteur d'intervention respectif, les acteurs se sont engagés sur le long terme à maintenir une veille foncière, à acquérir systématiquement les parcelles en cas de transaction, à mettre en place une gestion des parcelles acquises. Le Siel leur

apporte un appui technique à chacune de ces étapes et participe au maintien d'un partenariat étroit entre les différentes parties prenantes.

L'action est en cours de mise en œuvre. Les comités de suivi annuels permettent de fournir des premiers résultats :

- plus de 210 ha d'espaces naturels sensibles ont été acquis par les partenaires ;
- l'acquisition dans le cadre du SIF a permis la remise en état naturel de parcelles et de lancer des actions de gestion en faveur de la conservation d'habitats naturels d'intérêt communautaire. ■

Contact

Hélène Fabrega

siel@siel-lagune.org

Démarches partenariales

intitulé de l'action

Démarches partenariales et convergentes sur la plaine du Forez

région

Rhône-Alpes

sites Natura 2000

Les cinq sites Natura 2000 de la plaine du Forez

président des comités de pilotage

Michel Chartier, vice-président du conseil général de la Loire

animateur/opérateur

Conseil général de la Loire

pour en savoir plus

www.plaineduforez.fr



Vue aérienne de la plaine de Forez ■ CEN Rhône-Alpes



Le territoire de la plaine du Forez est soumis à une superposition de procédures environnementales avec cinq sites Natura 2000, deux milieux prioritaires du schéma départemental des milieux naturels du conseil général de la Loire (étangs de la Loire et fleuve Loire) et quatre bassins versants différents. Les outils associés à ces dispositifs sont multiples : contrat Natura 2000, charte Natura 2000, programmes agro-environnementaux, programme étangs de la Loire, contrat de rivière, opération coordonnée...

Les acteurs du territoire ont donc cherché à rendre cohérentes les différentes démarches de protection de l'environnement afin d'apporter une meilleure lisibilité des politiques publiques. Ce travail de mise en cohérence porte sur les dispositifs environnementaux, sur les outils associés ainsi que sur les instances de concertation.

Un nouveau mode de gouvernance a été imaginé afin d'avoir une plus grande cohérence entre les

actions et d'optimiser les temps d'échanges et de rencontre. Les comités chargés du suivi et du pilotage des différents programmes se sont regroupés ou ont désigné des membres communs. Ces démarches partenariales et convergentes ont été mises en place afin de mieux faire accepter Natura 2000 sur le territoire, de mieux impliquer les acteurs du territoire, d'optimiser les financements, de donner plus de poids, de légitimité et de lisibilité aux actions et surtout de pérenniser le dispositif. ■

Contact

Julie Fargier

chargée de mission Natura 2000

julie.fargier@cg42.fr

Partenariat pour la préservation de gîtes artificiels favorables aux chauves-souris

intitulé de l'action

Partenariat pour la préservation de la potentialité d'accueil des chauves-souris dans les ouvrages de la voirie

région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

sites Natura 2000

Entraunes (FR9301549) et Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis (FR9301554)

président des comités de pilotage

Charles-Ange Ginésy

animateur/opérateur

Communauté de communes

Cians-Var

pour en savoir plus

<http://entraunes-daluis.n2000.fr>



Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) en vol dans une buse
 ■ Thierry Poirel/service départemental de l'aménagement du Haut-Var

Les inventaires Natura 2000 ont confirmé la nécessité de conservation du réseau de gîtes disponibles pour la réalisation du cycle biologique des chiroptères. Ils ont également mis en évidence une utilisation par les chauves-souris des ouvrages d'arts de la voirie.

La mise en place, en 2011, par la communauté de communes Cians-Var d'un partenariat avec les gestionnaires et propriétaires des ouvrages routiers – et plus particulièrement avec le service départemental de l'aménagement (SDA) du Haut-Var – a permis de mettre en œuvre des pratiques permettant de préserver ces gîtes artificiels favorables et, en cas de problématique de sécurité avérée, de limiter les incidences sur les espèces présentes. Ce dispositif a débuté par une phase de diagnostic des ponts, murs et buses afin d'établir une liste d'ouvrages à enjeux. Puis, une formation aux techniques de rénovation des ouvrages pro-chiros a été dispensée par le groupe chiroptères de Pro-

vence aux agents de la SDA. En parallèle, une concertation lors de l'élaboration du programme annuel de travaux sur les sites a été mise en place afin d'assurer une vérification de l'utilisation des ouvrages avant la phase de travaux et de définir les modalités d'intervention adaptées pour la préservation des gîtes.

Ce partenariat ambitionne, au quotidien, de réduire les facteurs de mortalité directe des chauves-souris, de préserver leurs habitats et de concevoir des solutions à long terme encourageant la participation active des acteurs locaux. ■

Contact

Marie Clélia Godgenger

Communauté de communes Cians-Var
 mgodgenger@valberg.com

Accompagnement des organisateurs de manifestations sportives

intitulé de l'action

Accompagnement des organisateurs de manifestations sportives concernés par l'évaluation des incidences

région

Basse-Normandie

site Natura 2000

Vallée de l'Orne et ses affluents (FR2500091)

animateur/opérateur

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des collines normandes

pour en savoir plus

<http://valleeorneaffluents.n2000.fr>



Épreuve couplée de course à pied et VTT lors de la manifestation sportive suisse normande - Le Raid ■ Suisse normande - Le Raid

À partir d'une expérience concrète d'accompagnement de l'évaluation des incidences de la manifestation sportive suisse normande - Le Raid, la direction départementale de la cohésion sociale du Calvados a développé des outils visant à promouvoir une pratique sportive maîtrisée qui œuvre à la préservation de l'environnement. Le travail réalisé avec les organisateurs, l'opérateur du site Natura 2000 (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des collines normandes) et les services de l'État a servi d'expérimentation pour :

- clarifier le rôle de chacun des acteurs dans l'accompagnement et l'instruction des prochaines évaluations des incidences ;
- valider les outils permettant la réalisation de l'évaluation des incidences (formulaire simplifié, fiches par activité sportive, etc.) ;
- élaborer des outils de communication pour diffuser l'information auprès des organisateurs poten-

tiels (dépliant pédagogique, organisation de rencontres et de réunions publiques, etc.).

Le témoignage et les outils mis en œuvre ont été relayés aux niveaux régional et national grâce aux réseaux du ministère des sports, via les référents sport nature, et par le Groupement national des raids multisports de nature. ■

Contact

Benjamin Leroy

Conseiller d'animation sportive
Direction départementale de la cohésion sociale du Calvados (DDCS 14)
Pôle jeunesse sport et vie associative
benjamin.leroy@calvados.gouv.fr

Synergie entre Natura 2000 et les politiques départementales

intitulé de l'action

Développement d'une synergie entre Natura 2000 et les politiques de Meurthe-et-Moselle

région

Lorraine

sites Natura 2000

Vallée de la Meurthe de La Voivre à Saint-Clément (FR4100238), Vallée de la Moselle du fond de Monvaux au vallon de la Deuille (FR4100178), Vallées du Madon et du Brénon (FR4100233) et Gîtes à chiroptères de la Colline inspirée (FR4100177)

président des comités de pilotage

Pierre Baumann

animateur/opérateur

Conseil général de Meurthe-et-Moselle

pour en savoir plus

www.cg54.fr/fr/environnement/les-espaces-naturels-sensibles.html



Vue aérienne de la vallée de la Meurthe ■ MRW Zeppeline

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle a élaboré une stratégie commune aux espaces naturels sensibles (ENS) et à Natura 2000 pour une meilleure lisibilité de l'action publique auprès des élus locaux et des partenaires.

Des comités de pilotage communs Natura 2000 et ENS ont été organisés en 2010 sur la vallée de la Meurthe et les vallées du Madon et du Brénon. En 2011, afin de faciliter la concertation pour la rédaction du document d'objectifs et des plans de gestion ENS, superposés au site Natura 2000 Vallée de la Moselle, le cahier des charges d'un document unique, intitulé *Programme de préservation et de valorisation*, a été élaboré par le conseil général en collaboration avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et la direction départementale des territoires. Par ailleurs, le conseil général prend en compte les chauves-souris dans son bâtiment départemental inscrit au site Gîtes à chiroptères de la Colline inspirée et, depuis 2011, cette

procédure est proposée pour tous les bâtiments, ouvrages d'art et arbres des propriétés départementales.

La commune de Bagny a aussi souhaité prendre en compte les chauves-souris dans le contrat d'objectifs et d'aménagement durable rédigé lors de l'aménagement foncier. Une forte collaboration entre les services aménagement foncier et urbanisme et espaces naturels sensibles et environnement du conseil général a permis de définir des objectifs de conservation en accord avec le document d'objectifs et de cartographier les corridors de déplacements à conserver. ■

Contact

Claire Grandmaitre

chargée de mission Natura 2000
cgrandmaitre@cg54.fr

Des acteurs réunis autour des espaces naturels

intitulé de l'action

Vallée d'Abondance, des acteurs réunis autour des espaces naturels

région

Rhône-Alpes

sites Natura 2000

Cornettes de Bise (FR8201709)
et Mont de Grange (FR8201708)

président des comités de pilotage

Bernard Maxit, président du syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance et maire de La Chapelle d'Abondance

animateur/opérateur

Syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance (SICVA)

pour en savoir plus

<http://www.valleedabondance.fr>



Alpages du Mont de Grange (commune de Châtel) ■ Lalie Chochon

En 2011, de nombreuses actions ont été mises en place avec plusieurs partenaires pour créer une synergie autour des espaces naturels. La priorité pour cette année 2011 a été de s'entourer des partenaires départementaux comme le conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS), la fédération des chasseurs, l'Office national des forêts (ONF), la Société d'économie alpestre...

Le comité de pilotage Natura 2000, élargi aux six communes de l'intercommunalité, est devenu un lieu d'échanges sur les espaces naturels. La composition de ce comité est reprise pour d'autres projets portés par l'intercommunalité et réunit les élus, les professionnels et leurs représentants, mais aussi les associations. Les élus des six communes ont décidé de réaliser un plan pastoral territorial (PPT). Plusieurs axes sont ainsi soutenus par la région et l'Europe : logement des alpagistes, accès, tech-

niques innovantes pour la réouverture de milieu, protection des zones humides...

Il a découlé de ces partenariats de nombreuses actions menées par le Syndicat intercommunal à la carte de la vallée d'Abondance, dépassant le cadre des sites Natura 2000 : rencontre avec des territoires voisins rédigeant leurs documents d'objectifs, requalification d'un hameau d'alpage, etc. Tout cela en mettant en relation des acteurs professionnels et élus qui ont commencé par travailler ensemble sur les sites Natura 2000. ■

Contact

Lalie Chochon

espacesnaturels@valleedabondance.fr



Table des matières

Conservation et restauration

Restauration de tourbières.....	9	Communauté de communes Frasnè-Drugeon	Préserver des pelouses sèches en privilégiant la réinsertion sociale.....	19	Syndicat mixte interdépartemental du Suran et de ses affluents
Les chasseurs associés à la préservation de milieux ouverts pastoraux.....	10	Communauté d'agglomération Sophia Antipolis	limiter les incidences de manifestations et activités sportives.....	20	Parc naturel régional du Pilat
Renaturation d'un réseau hydrographique.....	11	Services techniques de la ville de Wissembourg	Préservation d'habitats naturels au cœur de la ville.....	21	Parc naturel régional du Pilat
Contrat forestier pour l'exploitation et la restauration.....	12	Parc naturel régional du Morvan			
Restauration et entretien de saules têtards.....	13	Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs			
Restauration d'une prairie humide.....	14	Communauté de communes de l'Estuaire			
Restauration et entretien pastoral d'une tourbière.....	15	Parc naturel régional de Millevaches			
Éradication d'une espèce exotique envahissante.....	16	Établissement public territorial du Bassin Saône et Doubs			
Organiser la pratique d'activités diverses.....	17	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée			
Mobilisation pour la protection d'une espèce parapluie.....	18	Lorient agglomération			

Communication

Concertation en zone de culture céréalière.....	23	Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
Une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme.....	24	Syndicat mixte du pays Midi-Quercy
Réalisation d'un film documentaire.....	25	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie
Réalisation d'un ouvrage de référence multi-sites.....	26	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel et direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Lorraine
Des outils de communication.....	27	Parc naturel régional du Morvan
Plaquette de communication multi-sites.....	28	Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs

Un réseau d'ambassadeurs pour le territoire	29
Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise	
Adhésion des associations locales de chasse	30
Syndicat mixte des étangs littoraux	
Découverte pédagogique de marais protégés	31
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin	
Exposition, film et balades naturalistes pour sensibiliser le public	32
Communauté de communes Rhône-Crussol	
Organisation de visites guidées	33
CPIE du Rouergue (communauté de communes Decazeville-Aubin)	
Création d'une identité visuelle	34
Communauté de communes Cians-Var	

Connaissance et suivi

Définition d'une stratégie de conservation du grand tétras	36
Parc naturel régional des Ballons des Vosges	
Structure et dynamique de population de la moule perlière	37
Parc naturel régional de Millevaches	
Rétablissement du caractère insulaire et boisé d'une île	38
Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs	
Dynamique d'acquisition de connaissances	39
syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance	

Méthode pour l'évaluation des connaissances et des priorités de conservation	40
Parc naturel régional des Causses du Quercy et Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles du Lot	
Réalisation d'un guide d'élaboration d'un plan de gestion	41
Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité du département de la Seine-Saint-Denis	

Gouvernance

Préservation et réhabilitation d'un site d'échouement	43
Syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon	
Mise en œuvre d'un schéma d'intervention foncière	44
Syndicat mixte des étangs littoraux	
Démarches partenariales	45
Conseil général de la Loire	
Partenariat pour la préservation de gîtes artificiels favorables aux chauves-souris	46
Communauté de communes Cians-Var	
Accompagnement des organisateurs de manifestations sportives	47
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des collines normandes	
Développement d'une synergie entre Natura 2000 et politiques départementales	48
Conseil général de Meurthe-et-Moselle	
Des acteurs réunis autour des espaces naturels	49
Syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance	



Grands Prix NATURA 2000



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats naturels. Présent dans toute l'Europe, le réseau Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations économiques. En France, les 1 753 sites Natura 2000 représentent 12,5% de la surface terrestre du territoire métropolitain.

Nombre de collectivités agissent aux côtés de l'État pour préserver et gérer ce patrimoine naturel. Le ministère du Développement durable a souhaité récompenser les initiatives particulièrement exemplaires qui sont menées sur le terrain en organisant pour la deuxième fois un concours des Grands Prix Natura 2000. Cette brochure illustre cet engagement des acteurs locaux sur les sites Natura 2000 au travers des lauréats, mais aussi de l'ensemble des candidatures retenues. ■



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

Arche Sud
92055 La Défense cedex
Tel. 01 40 81 21 22

